

7 - ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Je certifie exact les renseignements fournis.

Je m'engage à réaliser, à faire réaliser les travaux d'assainissement conformément à ce dossier après accord du président de la Communauté de Communes.

Je m'engage à régler les frais d'instruction et de contrôle engagés par la Communauté de Communes s'élevant pour l'année 2021 à 155 €.

A , le...../...../.....

Signature du demandeur :



**Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix**

Rue du 8-Mai-1945
B.P. 28
87 500
Saint-Yrieix-la-Perche
Tél : 05 55 08 88 76
Fax : 05 55 08 21 80
info@communaute-saint-yrieix.fr

IDENTIFICATION DU DOSSIER :

- Commune :

- N° de dossier :

AVIS DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Observations du service :

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

Demande pièces complémentaires

A Saint-Yrieix-la-Perche, le/...../.....

Le Président

**DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1) Le présent questionnaire dûment rempli
- 2) Un plan de situation
- 3) Un plan de masse précisant :
 - a. - la position de l'immeuble et les limites de la propriété
 - b. - la position des différents ouvrages d'assainissement et des canalisations
 - c. - l'emplacement des puits, sources, ruisseaux dans un rayon de 100 m
 - d. - le devenir des eaux pluviales
- 4) Un plan de coupe de l'installation
- 5) Un profil hydraulique de la filière avec côtes par rapport au terrain naturel et fini
- 6) Une étude HYDROPEDOLOGIQUE pour la réalisation d'un assainissement non collectif.

Ce dossier une fois complété est à retourner à la mairie du lieu des travaux en trois exemplaires.

1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

- | | | |
|-------------------------|-----------------|-----------|
| - NOM : | - PRENOM : | |
| - Adresse actuelle : | - Code Postal : | - Ville : |
| - Adresse des travaux : | - Code Postal : | - Ville : |
| - Numéro de téléphone : | | |

2 - CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

- Travaux : **réhabilitation** **construction** - numéro du permis de construire :
- Type d'habitation (nombre de chambres + 2) : **T3 ou T4** **T5** **T6** **T7** **autre :**
(Exemple : 3 chambres → T5)
- Nombre d'usagers :
- Résidence : **principale** **secondaire** **locative**
- Existe-t-il une évacuation des eaux usées au sous-sol : **oui** **non**

3 - CARACTERISTIQUES DU TERRAIN :

- Section et n° de parcelle :
- Superficie du terrain :
- Pente du terrain : **< 5%** **5-10%** **> 10%**

Ⓛ Le règlement du service public d'assainissement non collectif (définissant notamment les relations usagers-SPANC, les obligations des usagers, le montant des redevances, les sanctions pénales...) est consultable au siège de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix ainsi que dans chacune des mairies de la Communauté de Communes.

- Alimentation en eau potable : *distribution publique* *puits privé*
- Existence d'un puits ou d'une source à moins de 35 mètres du futur dispositif : *oui* *non*
- Présence d'un exutoire à proximité : *oui* *non*
 - Nature de l'exutoire : *fossé* *étang* *ruisseau* *autre* :
 - Etes-vous le propriétaire de l'exutoire : *oui* *non*
- Le terrain présente-t-il des traces d'humidité importantes en périodes climatiques défavorables (stagnation des eaux sur la parcelle, présence de joncs sur le terrain, inondation...) : *oui* *non*
- Présence de roches apparentes sur le terrain : *oui* *non*

Test de perméabilité

La perméabilité d'un sol est un élément important pour le bon fonctionnement des installations. Le choix de la filière de traitement doit prendre en compte ce paramètre essentiel. Pour connaître la perméabilité d'un terrain, nous vous proposons un test sommaire qui permet de l'évaluer :

- Creuser 1 à 3 trous dans la zone où vous souhaitez réaliser l'assainissement, de 40 cm x 40 cm de côté et de 50 à 70 cm de profondeur. Les trous réalisés sont à remplir d'eau claire afin de mesurer la vitesse à laquelle le terrain absorbe l'eau. Il est nécessaire pour cela de rajouter de l'eau dans le trou aussi souvent que nécessaire afin de maintenir le niveau à plus de 20 cm au dessus du fond pendant 4 heures.
- Rajouter ensuite 10 litres d'eau et chronométrer le temps d'infiltration

Choix de la filière :

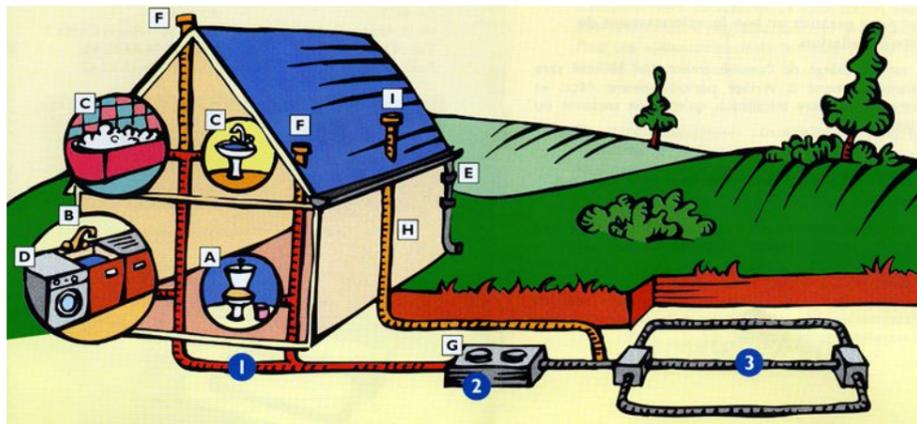
Pour une durée d'infiltration de

- 0 à 10 min : envisager un filtre à sable vertical non drainé
- 10 min à 2 heures : envisager un épandage souterrain par le biais de tranchées filtrantes
- supérieur à 2 heures : envisager un filtre à sable vertical drainé, l'épandage souterrain ne peut être réalisé

Tests	Test n°1	Test n°2	Test n°3
Résultats du temps d'infiltration			

4 - CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

- *Principe de fonctionnement des installations :*



Source : Agence de l'eau Loire Bretagne, 2001

① **LA COLLECTE** : les eaux usées sont produites à différents endroits de la maison (A, B, C, D). Il faut d'abord les collecter pour pouvoir les traiter. Eaux usées = eaux-vannes (WC) + eaux ménagères (lavabo, cuisine...).

② **LE PRÉ-TRAITEMENT** : les eaux usées collectées contiennent des particules solides et des graisses qu'il faut éliminer afin de ne pas perturber le traitement ultérieur : c'est le rôle du prétraitement. Le prétraitement a lieu dans la fosse toutes eaux (G). Afin d'éviter tout départ de boues de la fosse toutes eaux vers le système de traitement, on positionne un pré-filtre entre ces deux dispositifs. Ce pré-filtre peut également être intégré à la fosse toutes eaux.

③ **LE TRAITEMENT** : en sortie de la fosse toutes eaux, l'eau est débarrassée des éléments solides, mais elle est encore fortement polluée : elle doit donc être traitée. L'élimination de la pollution est alors obtenue par infiltration des eaux dans le sol ou dans un massif de sable, grâce à l'action des micro-organismes qui y sont naturellement présents.

Remarque : il existe différents ouvrages de traitement des eaux usées. Le choix du dispositif approprié se fait en fonction des caractéristiques du terrain.

- *Le type d'ouvrage le mieux adapté à votre terrain :*

Le choix du type d'ouvrage d'assainissement non collectif dépend essentiellement de la nature et de la pente du terrain du projet.

Pour déterminer quel type de système de traitement est le mieux adapté à votre terrain, vous utiliserez les données : pente du terrain et nature du terrain, déterminées précédemment.

Pente	< 5%	5-10%	> 10%
Terrain perméable et de superficie suffisante	Tranchées d'infiltration	Tranchées d'infiltration réalisées à contre-pente	Assainissement autonome difficile
Terrain très perméable en surface et en profondeur mais de superficie restreinte	Filtre à sable vertical non drainé	Filtre à sable vertical non drainé	
Terrain imperméable et/ou de superficie restreinte	Filtre à sable vertical drainé	Filtre à sable vertical drainé	

5 - DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES

Tableau d'aide au dimensionnement :

Type d'habitation	Capacité de la fosse toutes eaux	Longueur minimale d'épandage*	Surface minimale du filtre à sable
T3-T4	3 m ³	60 m	25 m ²
T5	3 m ³	75 m	25 m ²
T6	4 m ³	90 m	30 m ²
T7	5 m ³	100 m	35 m ²

*La longueur de la tranchée d'épandage ne doit pas excéder 30 mètres.

6 - CHOIX DU DISPOSITIF RETENU

Filières traditionnelles	Filières agréées
- <u>Caractéristiques du pré traitement</u>	<input type="checkbox"/> <i>Compacts</i> / <input type="checkbox"/> <i>plantés</i> / <input type="checkbox"/> <i>Micro</i>
Capacité du bac dégraisseur (le cas échéant) :litres	Dénomination :
Capacité de la fosse toutes eaux :m ³	
Pré filtre : <input type="checkbox"/> incorporé à la fosse toutes eaux <input type="checkbox"/> indépendant	Titulaire :
Capacité du pré filtre indépendant (le cas échéant) :litres	
- <u>Caractéristique du traitement</u>	Capacité :EH
<input type="checkbox"/> Épandage	
- Longueur totale des drains :m	
- Nombre de tranchées d'infiltration :	
<input type="checkbox"/> Filtre à sable	N° agrément :
<input type="checkbox"/> vertical non drainé <input type="checkbox"/> vertical drainé	
- Surface du filtre à sable : m ²	
<input type="checkbox"/> Autres :	
<input type="checkbox"/> Exutoire des eaux traitées :	
- Nature de l'exutoire : <input type="checkbox"/> <i>Fossé</i> <input type="checkbox"/> <i>Tranchées de dispersion :ML</i>	

Si votre choix se porte sur un filtre à sable vertical drainé et que vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire, joindre au dossier une autorisation de principe délivrée par le propriétaire de celui-ci. (exemple : cas où l'exutoire est un fossé communal, demander une autorisation en mairie).